

## BIENVENUE

### Arbéost et Ferrières nous rejoignent

Ces deux communes viennent de rejoindre notre communauté. Administrativement rattachées au département des Hautes-Pyrénées, elles sont tournées, géographiquement et économiquement vers le Pays de Nay. Leur venue est une occasion de les découvrir, car elles ont des idées pour séduire. p. 4

## HISTOIRE (S)

### DE CHEZ NOUS

#### Quand Bruges créa sa première mutuelle

Ils furent vraiment en pointe, ces précurseurs qui, à Bruges, créèrent, voici 130 ans, la mutuelle Saint-Martin. Cette organisation d'entraide solidaire, à l'époque où se soigner était hors de portée individuelle, existe encore. Certes, elle s'est transformée en association mais elle compte toujours 114 membres actifs et continue à assurer un rôle actif. p. 6

## DÉCOUVERTE

### Le lycée des Métiers d'art à Coarraze

Encore trop peu connu localement, le Lycée des métiers d'art forme des jeunes venus de toute l'Aquitaine, dans les filières bois (marqueterie, sculpture ornementale, ébénisterie) et tapisserie - décoration (décors et sièges). En acquérant ainsi des bases solides, ces jeunes très motivés pourront exercer des métiers qui ont de l'avenir dans l'artisanat d'art. p. 7

## EN LUMIÈRE

### 500 jeunes licenciés aux clubs de hand d'Asson et de Bordes

Réunissant des joueurs de 5 à 35 ans, ces deux clubs ont une même caractéristique :

la formation des jeunes. Tous les deux privilégient deux fondamentaux forts : respect et implication. Pour les dirigeants, ce souci de formation (qui ne fait pas oublier la compétition !), est à la base de leur engagement et de leur réflexion pour arriver à une certaine mutualisation des moyens. p. 8

## Entreprises, commerces, services...

# Emploi : le soutien de la Communauté de communes du Pays de Nay



La Communauté de communes a fait des choix concrets pour impulser et soutenir le développement économique du Pays de Nay. Au cœur des actions en cours : l'accueil des entreprises qui ont déménagé pour venir s'agrandir sur les nouvelles zones d'activité, l'accompagnement des artisans, le regroupement des professionnels et le lancement de l'opération collective de modernisation du commerce et de l'artisanat. Objectif de cette dynamisation du territoire : permettre de renforcer ou de créer des emplois. La réhabilitation de la zone d'activité de Monplaisir, à Bénéjacq (notre photo) : un des aspects de l'accueil des entreprises. p 2

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET CARTE CANTONALE

La nouvelle composition du Conseil communautaire, à compter des élections municipales 2014, a été arrêtée par le Préfet.

Les communes auront 46 délégués, contre 56 auparavant.

Le Bureau des Maires du 7 octobre 2013 a également voté une motion sur le redécoupage des cantons. p 5

## Édito

### DÉVELOPPER LE TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL



Commençons par une nouvelle importante : l'arrivée d'Arbéost et de Ferrières dans notre communauté le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Nous les accueillons avec plaisir. Vous découvrirez

que ces communes de montagne ont beaucoup d'atouts pour séduire. Outre l'enrichissement humain, cette arrivée constitue une vraie ouverture vers la vallée de l'Ouzom et nos amis et voisins du Val d'Azun. Nous attendons maintenant, sans doute en 2015, l'arrivée d'Assat et de Narcastet.

**Vous verrez aussi que, pas à pas, la CCPN construit son soutien à l'économie.** Notamment en trouvant des terrains pour les entreprises qui veulent s'agrandir ou trouver une nouvelle localisation. Nous n'en sommes qu'au début. Il faut faire plus. C'est vital pour le tissu économique local. Le SCoT (Schéma de cohérence territoriale) qui est en préparation devrait nous y aider.

**Enfin, l'actualité institutionnelle** de la Communauté de communes a été riche ces derniers mois.

Le Bureau des Maires a donné un avis sur le redécoupage des cantons, en s'appuyant sur la cohérence du bassin de vie que représentent les deux cantons de Nay Est et de Nay Ouest, réunis au sein de notre Communauté de communes.

La loi fixe également de nouvelles règles de composition des conseils communautaires pour 2014, en réduisant notamment le nombre de délégués des communes. Nous aurions souhaité appliquer une répartition permettant de représenter de façon satisfaisante les plus petites communes en leur donnant deux sièges. Le Préfet ne nous a pas suivis, le Tribunal Administratif non plus. Cette nouvelle répartition des sièges nous amènera certainement à concevoir et à mettre en place des modalités élargies de participation des représentants des communes, si nous ne voulons pas les couper de cette belle et nécessaire construction communautaire.

Un prochain journal de la CCPN, après le renouvellement des délégués communautaires issus des élections municipales du mois de mars, sera intégralement consacré à la présentation des nouveaux élus et des nouvelles instances de la Communauté de communes du Pays de Nay.

Cordialement vôtre,  
Christian Petchot-Bacqué



Parc d'activités économiques Monplaisir  
64800 Bénéjacq  
Tél. : 05 59 61 11 82 - Fax : 05 59 61 93 77  
contact@paysdenay.fr - www.paysdenay.fr

**Directeur de publication :**  
Christian Petchot-Bacqué  
Avec la participation de la Commission Communication  
**Conception et rédaction :** Apic 05 59 84 82 32  
**Crédit photo :** Déclic photo Nay  
**Imprimerie :** imprimerie P.P.S.A. ZI Berlanne  
64160 Morlaàs  
**Dépôt légal :** avril 2014

## OBJECTIF EMPLOI ■ Les choix concrets de la CCPN

# Assurer le développement des

*Pour impulser et soutenir le développement économique du Pays de Nay, la Communauté de communes a voté un budget important (4,6 millions d'euros) et fait des choix concrets.*

*Panorama des actions en cours et témoignages des premières entreprises qui ont déménagé pour venir s'agrandir sur les nouvelles zones d'activités ou de nouveaux sites.*

**Jean Saint Josse, vice-président de la commission Économie détaille, dans son interview, les grands axes de cette action économique : acquisitions foncières, aides aux entreprises, volonté de soutenir tous les volets de l'économie : commerce, artisanat, services. Soutenir et accompagner les entreprises, c'est évidemment permettre de renforcer ou de créer des emplois. Donc de dynamiser un territoire.**



**VOUS DITES SOUVENT QUE LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE D'UN TERRITOIRE EST UN TOUT...**

- Oui, car tout développement économique repose sur un ensemble d'actions à mener de pair dans les différents secteurs : industrie, commerce, artisanat, services, agriculture... C'est pour cela que nous avons voulu prendre cette compétence économique. Objectif : ne laisser de côté aucun des secteurs économiques, en définissant des priorités et en soutenant les initiatives. C'est de l'emploi qu'il s'agit.

**VOTRE PREMIÈRE PRIORITÉ A ÉTÉ D'ACQUÉRIR DES TERRAINS**

- C'était urgent ! Car nous ne pouvions répondre aux demandes des entreprises qui souhaitaient s'agrandir ou venir s'implanter chez nous. En profitant d'opportunités qui se présentaient, nous avons donc acquis dans un premier temps 5 ha, à Coarrazze (zone de la gare) et à Bénéjacq (face à la Communauté de communes). La première zone est déjà complète et la deuxième zone également, tant les demandes sont nombreuses. En parallèle, nous réhabilitons la zone Monplaisir : voiries, réseaux, bordures, signalétique etc. C'est la plus ancienne zone d'activité. Elle méritait donc ce coup de jeune. À Coarrazze, par exemple, 19 artisans sont regroupés à la ZAC Pous à la suite de l'achat d'une friche industrielle.

**FINALEMENT, C'EST UN VÉRITABLE CENTRE D'ACTIVITÉS QUI EST EN TRAIN DE SE DESSINER**

- Avec la zone de Monplaisir, la zone de la Gare et la zone face à la Communauté, nous aurons effectivement un ensemble cohérent, regroupé sur des terrains proches les uns des autres.

Il faut y ajouter la zone d'Aeropolis à Bordes, qui regroupe, outre Turboméca, essentiellement des entreprises tournées vers l'aéronautique.

**Y AURA-T-IL LA CRÉATION D'AUTRES ZONES D'ACTIVITÉS ?**

- Nous n'en sommes certainement qu'au début. La réflexion, menée dans le cadre du SCoT, permettra de déterminer les besoins et les possibilités de développer d'autres zones d'activités en d'autres endroits du Pays de Nay.

**D'UNE MANIÈRE PLUS GÉNÉRALE, COMMENT ACCOMPAGNEZ-VOUS LES ENTREPRISES ?**

- C'est un accompagnement pragmatique qui se situe à plusieurs niveaux. D'abord, au moment de leur implantation ou de leur agrandissement. Quand elles achètent un terrain, nous sommes à leur écoute pour répondre à leurs besoins particuliers : réalisation d'un rond-point tourne-à-gauche, d'un transformateur, etc.

Et nous les assistons aussi dans la recherche de subventions auprès du Conseil général et du Conseil régional.

**L'ACCUEIL DES ENTREPRISES NE SE LIMITE PAS À L'OFFRE FONCIÈRE**

- Une autre de nos préoccupations était de permettre la réhabilitation de plusieurs bâtiments industriels qui étaient vides. Deux entreprises ont ainsi préféré acheter et réhabiliter des bâtiments existants plutôt que d'investir dans du foncier. C'est une solution qui permet de redonner vie à des friches industrielles.

**AUTRE VOLET DE L'ACTION ÉCONOMIQUE : LE SOUTIEN AUX ARTISANS, COMMERÇANTS ET PROFESSIONNELS INDÉPENDANTS**

- Là encore, nous procédons d'une manière concrète. En aidant, par exemple, les artisans, à répondre aux marchés publics : constituer un dossier est quelquefois complexe et demande du temps. Nous avons également soutenu la

création de l'Union des professionnels du Pays de Nay qui regroupe commerçants, artisans, services et certains agriculteurs tournés vers la vente à la ferme.

**CE TYPE DE REGROUPEMENT D'ACTEURS ÉCONOMIQUES EST-IL SI IMPORTANT ?**

- Oui ! il est important que tous ceux qui constituent le tissu économique d'un territoire puissent se retrouver, réfléchir et lancer des actions communes qui peuvent par ailleurs bénéficier de subventions. Les industriels aussi se regroupent. Le club informel d'une dizaine de participants de chefs d'entreprise, qui travaillent dans le cadre du SCoT, pourrait avoir, à terme, une autre vocation plus large : celle de travailler à une valorisation de notre territoire.

**VOUS ÊTES AUSSI ATTENTIF À MAÎTRISER LES IMPLANTATIONS COMMERCIALES**

- Il est évident que pour avoir un territoire au cadre de vie attractif, il faut qu'il existe notamment une offre commerciale suffisante. On veut accroître l'offre pour la clientèle mais en maîtrisant les implantations nouvelles, en déterminant des zones complémentaires. Et pas concurrentes.

**DANS LE CADRE DE CES ACTIONS ÉCONOMIQUES, ON PARLE ÉGALEMENT BEAUCOUP D'UNE OCM**

- L'Opération Collective de Modernisation (OCM) vise à la dynamisation du commerce et de l'artisanat, un autre secteur important. Cette OCM définit, après une étude de l'offre commerciale et artisanale, une stratégie pour notre territoire. Nous y travaillons.



Travaux de requalification du PAE Monplaisir.

### L'OCM pour dynamiser le commerce et l'artisanat

L'étude commerce réalisée par la Communauté de communes a défini une stratégie pour le territoire dont les quatre volets sont regroupés sous le titre « opération collective de modernisation-OCM ». En ce qui concerne le commerce et l'artisanat, l'étude a défini cinq enjeux stratégiques majeurs : la relance du secteur alimentaire traditionnel, le renforcement de la part de marché en non alimentaire, l'adaptation aux nouveaux habitants,

l'amélioration de l'effet vitrine des espaces commerciaux, le maintien de l'artisanat comme un moteur économique.

Ce programme d'actions énumère plusieurs volets : les aides directes individuelles aux entreprises, l'aménagement des centres bourgs du territoire, les actions collectives de promotion des activités.

Le plan de financement de l'OCM doit cependant

encore être bouclé avec les partenaires. À ce titre-là, la nouvelle Union des professionnels en Pays de Nay aura un rôle majeur à jouer dans une stratégie de communication collective. L'artisanat fera l'objet d'un soutien particulier, avec la création de plusieurs guides, des sessions d'information et la promotion des artisans d'art. Parmi les outils de promotion des activités, la Charte qualité commerce sera un point fort.

# entreprises, soutenir le commerce et l'artisanat

## EXISTE-T-IL DES FINANCEMENTS POUR CES DIFFÉRENTES ACTIONS ?

- Il existe des financements des fonds d'État, du Conseil général et du Conseil régional pour l'achat du foncier. D'autres subventions sont prévues soit pour des actions collectives soit en aides directes. Nous aurons, nous-mêmes, un budget spécifique pour ces actions.

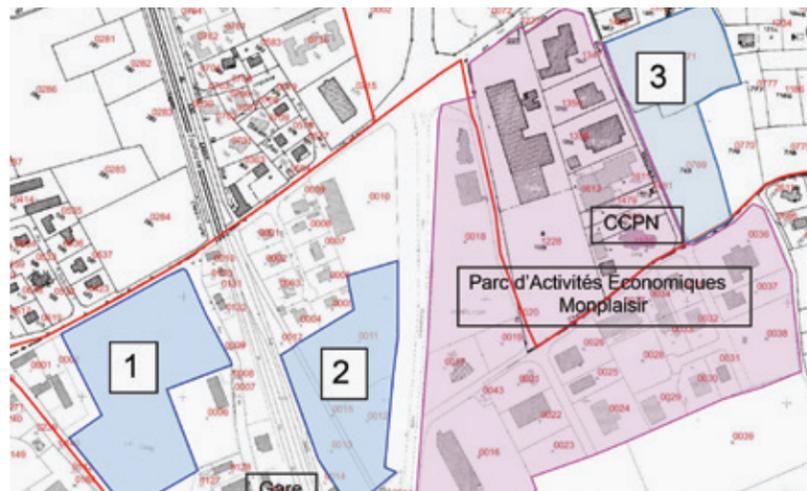
## FINALEMENT, INDUSTRIE, COMMERCE, ARTISANAT, SERVICES : TOUT CELA CONSTITUE UN CADRE DE VIE

- Oui, pour attirer et maintenir les habitants, il faut pouvoir favoriser à la fois le cadre de vie (commerces, services, artisans) et le développement des entreprises. Ce sont les deux piliers d'une même action. Dans le cadre de cette diversité,

nous nous réjouissons d'ailleurs de la venue d'Arbéost et de Ferrières, les deux nouvelles communes qui nous rejoignent. Bien entendu, participent aussi, à ce cadre de vie, l'habitat et les facilités de déplacement.

## JUSTEMENT, À PROPOS DE DÉPLACEMENTS ?

- À ce titre, l'aménagement de la gare de Coarraze-Nay et le projet de construction de celle de Bordes (voir les infos 24) sont un atout supplémentaire, vraiment porteur d'avenir pour nous, avec l'atout de trains prévus toutes les heures. Les horaires SNCF seront calés sur les horaires de bus d'IDELIS à Pau et permettront aux jeunes scolaires comme aux salariés de bénéficier de moyens coordonnés de déplacement, conformes à leur attente.



L'achat de terrains permettra d'accueillir de nouvelles entreprises sur trois zones : zone 1 et 2, de part et d'autre de la gare de Coarraze-Nay. Zone 3 : en face du siège de la Communauté de communes et à proximité de l'actuel Parc d'activités économiques de Monplaisir.

## CES ENTREPRISES QUI S'AGRANDISSENT

### POUTS Une affaire de famille



La montée en puissance de l'entreprise s'est faite en douceur, progressivement, depuis les débuts rugbyistiques, début des années 80, des frères Pouts qui jouaient alors à Lourdes.

Ce qui tout naturellement leur a permis, avec l'aide de leurs parents, (1<sup>re</sup> génération de l'activité), de saisir l'opportunité d'ouvrir un étal aux halles de Lourdes qui existe toujours, rejoint par celui des halles de Nay, principaux points de vente de la maison Pouts.

On en est donc à la 2<sup>e</sup> génération (en attendant la 3<sup>e</sup>?) de cette entreprise avec les 2 frères : Joël et Bernard. Ils maintiennent leur savoir-faire artisanal d'origine dans leurs activités de : foies gras, confits, volailles, charcuterie, plats

cuisinés. Avec une caractéristique : l'achat de toute leur production à des producteurs locaux « car notre cheval de bataille est la qualité et la fidélité ».

Le temps est aussi venu pour cette entreprise de penser à transmettre son savoir-faire.

Le laboratoire situé au cœur du village de Bordères a atteint ses limites d'extension.

Le transfert de l'outil de travail vers la nouvelle zone d'activité communautaire de la gare à Coarraze leur permettra de profiter d'une surface de production plus adaptée et leur offrira la possibilité de la coupler à une surface de vente.

*Pouts sarl. Bordères. Création 1983. Étals : Halles de Lourdes et de Nay. Effectifs 6 salariés.*

### LAPÉDAGNE TRAVAUX PUBLICS Nouveau site sur 16 000 m<sup>2</sup>



Il a créé son entreprise en 1998, à 29 ans, avec quatre employés et du matériel d'occasion.

Aujourd'hui, Jean-Bernard Lapédagne totalise 10 fois plus de salariés et dispose d'un parc matériel impressionnant. Il est donc en mesure de proposer aujourd'hui toute la gamme des services de travaux publics, des terrassements à la finalisation : assainissement, voiries et réseaux divers, canalisations, réseaux électriques, éclairage public, lotissements. Et même une activité de transport : transports de granulats, transports de marchandises, transports exceptionnels...

De manière à renforcer l'autonomie de son entreprise, il dispose d'une centrale de graves émulsion qui restera sur le Parc d'Activités Économiques de Monplaisir et

d'enrobage située sur la zone artisanale d'Abos. Et, nouveauté, il a créé une unité de recyclage de matériaux (terre et cailloux) qui traite à Idron, pour lui ou tout autre client, ce qui est issu des travaux de terrassement. Autant de points forts qui expliquent son développement et son besoin d'extension.

« Cela fait, effectivement, plusieurs années que je souhaite pouvoir m'étendre. Jusqu'ici il n'y avait pas de terrains disponibles ».

L'entreprise va s'installer sur 16 000 m<sup>2</sup> qui abriteront un bâtiment pour le stockage du matériel et les bureaux.

Les 7 000 m<sup>2</sup> actuels seront conservés et serviront d'atelier de réparation.

*Lapédagne travaux publics. Coarraze. Cœur de métier : tout le service des travaux publics. 49 salariés. C. A. : 7,5 millions €*

**Pour se rapprocher de leur cœur de clientèle ou pour se développer dans des locaux plus spacieux, d'autres entreprises ont pris l'initiative de déménager. C'est ainsi le cas, sur la commune de Coarraze, pour les entreprises Sud Maintenance Industrie et Pyrénées Agri.**

### SUD MAINTENANCE INDUSTRIE Se rapprocher des clients

Pourquoi une nouvelle implantation en Pays de Nay ?

« Pour se rapprocher de nos principaux donneurs d'ordres dans le cadre d'une stratégie de développement durable à l'échelle locale. »

C'est là une conviction profonde pour Éric Barzanti et Régis Vilhem, les deux dirigeants de la société créée en 1991. Il faut faire des choix responsables afin d'allier un développement économique nécessaire et une organisation sociétale durable, respectueuse des conditions de travail des acteurs de ce développement. Concrètement, il s'agit d'engager une démarche triplement gagnante : assurer un service profitable aux entreprises locales, assurer aux salariés confort et sécurité, en diminuant notamment les temps de trajet, et contribuer aux

économies d'énergie nécessaires pour lutter contre la pollution.

L'implantation de ce nouveau site basé sur les anciens Ets Camps à Coarraze et au centre de la zone de clientèle, se traduira par la création, dans un 1<sup>er</sup> temps, de trois emplois. Avec un bâtiment de 1 000 m<sup>2</sup>, ce site accueillera notamment un atelier SAV réparation toutes marques et, sur près de 400 m<sup>2</sup>, un magasin de fournitures industrielles et de petits équipements ouvert aux professionnels et aux particuliers.

*Sud Maintenance Industrie. Lourdes. Cœur de métier : services en maintenance industrielle sur machines de production tout genre. Avec un volet « conception » pour des réalisations sur mesures. Salariés : 15. C. A. : 1,8 million €.*

### PYRÉNÉES AGRICOLE Répondre à une demande soutenue

En six ans, Pyrénées Agri a connu une extension continue, au point d'être complètement étouffée dans le bâtiment initial où, pour rentrer, il faut se faufiler entre bancs de réparations et pièces détachées !

Explication de cette croissance : la notion de service, qui s'applique, du lundi matin au samedi soir, avec un dépannage sur site pour la clientèle dans un rayon de 25 km.

« Le déménagement dans un bâtiment déjà existant de 1 500 m<sup>2</sup> (anciennement ED, la grande surface) est pour nous une absolue nécessité » dit Jean-François Camborde, l'un des associés.

« Car nous avons du travail pour deux personnes supplémentaires que nous allons embaucher pour répondre au volume de travail ». Ce déménagement,

« on y pense depuis deux ans et on l'attendait avec impatience » confirme Francis Leroy, le deuxième associé. Autre avantage de cette nouvelle installation : l'ouverture d'un magasin pour une clientèle d'agriculteurs comme de particuliers.

L'avenir ne s'annonce pas trop incertain. À ceux qui s'inquiéteraient de la diminution du nombre des agriculteurs, les deux hommes rétorquent que toutes les terres agricoles sont cultivées sur la plaine de Nay.

« Les superficies sont plus grandes, donc les engins aussi. Et la maintenance doit suivre ».

*Pyrénées Agri. Coarraze. Cœur de métier : vente et réparation de matériel agricole. 3 salariés. C. A. : 1,3 million €.*

## LE PETIT BUS DU PAYS DE NAY DEUX POINTS DE DESTINATION SUPPLÉMENTAIRES

Les habitants de la zone 1 (communes d'Arthez d'Asson, Asson, Bruges-Capbis-Mifaget, Coarraze, Igon, Lestelle-Bétharram, Montaut, Nay, Saint-Vincent) peuvent désormais se

rendre à Asson (arrêt Mairie) et Lestelle-Bétharram (arrêt église). Le service transport à la demande de la Communauté de communes est ouvert à tous, du lundi au samedi midi.

Le Petit Bus du Pays de Nay permet aux habitants du territoire de se rendre de leur commune aux communes suivantes (en fonction de leur zone): Asson, Lestelle-Bétharram, Nay, Bénéjacq,

Coarraze, Bordes et Arros de Nay. Les enfants et jeunes de 11 à 17 peuvent voyager seuls avec une autorisation parentale. **Renseignements et réservations** au 0800 64 24 64

## CARTE DE VISITE ■ Elles ont rejoint la Communauté de communes

# Arbéost et Ferrières: des idées pour séduire

Interviews réalisées au mois de février 2014

**Géographiquement et économiquement tournées vers le Pays de Nay depuis longtemps, mais administrativement rattachées au département des Hautes-Pyrénées, ces deux communes font donc partie du Pays de Nay depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier. C'est ce qu'elles avaient décidé par un vote unanime de leur conseil municipal (voir les infos n° 23). Ce rattachement à la Com-**

**munauté de communes du Pays de Nay n'a rien de surprenant. Il est, au contraire, très logique puisque, depuis longtemps, les habitants évoluent au quotidien dans ce bassin de vie. Petit coup de projecteur sur ces deux communes implantées dans un cadre de montagne majestueux, dans l'aire d'adhésion du Parc national, au demeurant très liées entre elles par une histoire com-**

**mune: celle des mines de Baburet qui drainaient l'essentiel de la main-d'œuvre des deux communes. Leur autre point commun: leur capacité à mettre en avant des idées et des réalisations pour démontrer que le dynamisme n'a rien à voir avec la taille ni la situation géographique. Côté collaboration intercommunale, il faut signaler qu'à Ferrières, l'école accueille**

**les élèves d'Arbéost et de Louvie-Soubiron (quartier Eschartes). Un service de garderie a été créé par les communes d'Arbéost et de Ferrières qui en assurent le coût, afin d'accueillir les élèves de 12h à 13h30 et de 16h30 à 18 h. Enfin, depuis 2006, l'agence postale communale de Ferrières est ouverte au public de 9h30 à 11h30 tous les jours du lundi au samedi.**

### Arbéost

#### L'arrivée de jeunes couples

« Des lieux exceptionnels ! ». C'est ainsi que Cathy Hampe (notre photo), première adjointe au maire, qualifie sa commune.

Elle fait partie de ces jeunes couples venus s'installer au village. Amoureux de la montagne, ils ont été attirés par ce cadre de vie qui leur permet de profiter de quelques lieux exceptionnels comme le cirque du Litor, le col du Soulor, et le mythique GR 10 qui traverse la frontière entre le Béarn et la Bigorre.

Cet environnement de montagne explique que, dans des lieux aussi beaux, c'est évidemment l'activité touristique que l'on souhaiterait voir se développer, de manière raisonnée, dans un souci de préservation de la qualité de l'environnement.

Des gîtes d'étape, des chambres d'hôtes, une auberge... sont déjà implantés sur la commune. Côté activités économiques, l'agropastoralisme se maintient, avec notamment la production de fromages, vendus sur place ou sur les marchés locaux.

Ainsi est maintenue une tradition historique: au siècle dernier, les chevriers d'Arbéost étaient réputés pour la qualité du lait de leurs bêtes.

Jusqu'en 1930, certains partaient sur les routes, à la fin de l'été, accompagnés de leurs troupeaux, pour vendre le lait dans les villes, jusqu'à Bordeaux et même Paris.

Aujourd'hui, tout naturellement, une partie de la population est directement tournée vers le bassin de vie et d'emploi du Pays de Nay et de Pau.

Mais la commune connaît un nouveau dynamisme avec l'arrivée de ces jeunes couples.

Certains, grâce au télétravail, peuvent ainsi continuer à exercer leur activité, fenêtres grandes ouvertes sur les Pyrénées.

Monique Mech (notre photo), maire du village, se réjouit de constater que la situation retirée de la commune n'est donc pas un obstacle à l'installation de nouveaux arrivants.



### Ferrières

#### Pour garder les familles sur place

Pour Ferrières, impossible d'oublier ses origines!

Car c'est bien les mines de fer, exploitées depuis 1512 (jusqu'à leur fermeture en 1962) qui ont donné le nom à la commune.

Comme à Arbéost, ici aussi les Chevriers avaient l'habitude de parcourir la France pour vendre le lait de leurs chèvres.

Des habitants plutôt fiers puisqu'on les surnommait « les consuls », en raison de leurs prétentions à l'autonomie.

Si cette activité agropastorale perdure encore aujourd'hui (fromage des Pyrénées, élevage), la commune réfléchit aussi à d'autres pistes pour un double développement mesuré.

En s'appuyant par exemple, sur un certain tourisme, en raison des ressources naturelles assez exceptionnelles à faire découvrir: faune sauvage (dont le grand tétras et le gypaète barbu), le Parc national, la proximité du domaine skiable de Couraduc...

On peut y ajouter les activités de chasse et de pêche pour les passionnés.

Le patrimoine n'est pas oublié.

Les sentiers et les entrées des galeries des mines sont en cours d'aménagement.

Et la commune est partie prenante du travail accompli par l'association « Camp de base » pour faire redécouvrir le passé minier. Autre piste de développement: un « hôtel d'entreprise », via la reconversion d'un ancien gîte.

S'y est déjà installée une agence de communication.

« Mais il reste trois bureaux libres. Avis aux amateurs » confirme Jean Miro (notre photo), le maire.

« C'est un lieu modeste mais endroit idéal pour travailler à la fois pour des clients béarnais et bigourdans. Et dans un cadre unique! ».

Enfin est également menée une étude pour la création d'un centre multiservices (épicerie, café, restaurant) au profit des 108 habitants et des gens de passage.

Une manière de garder des familles en offrant un cadre de vie et la possibilité de travailler sur place, là encore grâce notamment au télétravail.



Les deux communes ont un atout en commun à valoriser: leur environnement de montagne.

## UN LIEN NATUREL

Le col du Soulor et le col de Spandelles sont une barrière naturelle pour rejoindre le Val d'Azun dans les Hautes-Pyrénées.

Ce qui explique que les deux communes se sont tournées vers Nay. En effet tous les services dont ont besoin les habitants des deux communes sont situés à Nay: médecins, dentistes, garages, écoles, collèges, lycées, pompiers, crèche, portage des repas et aides ménagères.

La collecte des ordures ménagères est déjà assurée par la Communauté de communes du Pays de Nay. Le réseau téléphonique est celui de l'Aquitaine avec l'indicatif 59 alors que le code postal est celui des Hautes-Pyrénées.

## NOUVELLE LOI ■ Répartition des sièges

## Conseil communautaire

## Moins de délégués des communes

Les lois du 31 décembre 2010 et du 31 décembre 2012 prévoient de nouvelles règles de composition des assemblées des Communautés de communes à compter des élections 2014. Elles réduisent également le nombre de conseillers communautaires représentant les communes.

Jusqu'à présent, la composition du conseil communautaire était la suivante, pour un total de 56 délégués titulaires :

- 2 délégués jusqu'à 1 000 habitants
- 3 délégués de 1001 à 2000 habitants
- 4 délégués de 2001 à 3000 habitants
- 5 délégués à partir de 3001 habitants.

Toutes les communes avaient donc au minimum 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants, dans un souci de représentation et de participation des plus petites Communes de la communauté. Le conseil communautaire de la CCPN a donc

voté à l'unanimité, le 1<sup>er</sup> juillet 2013, une nouvelle composition du conseil communautaire qui avait pour objectif central de préserver ce critère d'un minimum de 2 délégués titulaires par commune.

Au final, les deux plus grandes communes de la CCPN, Nay et Bordes, avaient ainsi 3 délégués titulaires et toutes les autres communes 2 délégués.

Le Préfet a refusé cette répartition au motif qu'elle ne respectait pas la proportionnalité de population entre les communes.

La CCPN et les communes ont

attaqué cet arrêté devant le Tribunal administratif de Pau qui a maintenu, le 3 mars 2014, la répartition proposée par le Préfet.

## LA RÉPARTITION DES SIÈGES ENTRE LES COMMUNES SERA DONC EN 2014 LA SUIVANTE

- Nay : 6 titulaires
- Bordes : 5 titulaires
- Asson et Coarraze : 4 titulaires
- Bénéjacq : 3 titulaires
- Boeil-Bezing, Mirepeix, Montaut : 2 titulaires
- Autres communes : 1 titulaire, 1 suppléant.

## Redécoupage cantonal

Lors du Bureau Communautaire du 7 octobre 2013, les Maires du Pays de Nay, c'est-à-dire des deux cantons de Nay-Est et de Nay-Ouest, ont ouvert un débat sur la réforme territoriale et principalement sur le redécoupage des cantons.

Le Bureau a voté la motion suivante :

« Considérant :

- que les deux cantons de Nay-Est et de Nay-Ouest sont géographiquement délimités au sud par le département des Hautes-Pyrénées, aussi bien du côté de Ferrières dans la vallée de l'Ouzom que du côté de Saint-Pé-de-Bigorre, dans la vallée du Gave, à l'est et à l'ouest par les coteaux qui les séparent des territoires voisins,

- que lors de la création des cantons sous le consulat, le bassin de vie du Pays de Nay avait été découpé en deux cantons autour de la commune de Nay, Nay-Est et Nay-Ouest, pour répondre à la nécessité de garder des cantons homogènes en population

dans l'ensemble du territoire national, tout en reconnaissant l'existence de ce bassin de vie dans l'histoire, autour de Nay, aussi bien dans ses activités économiques et commerciales que sociales et culturelles,

- que les 24 communes des deux cantons oeuvrent depuis des décennies à la mise en valeur de leur bassin de vie par la mutualisation de services et d'équipements, d'abord par des regroupements en divers syndicats et depuis l'an 2000 en communauté de communes,

- que la Communauté de communes du Pays de Nay a été reconnue dans sa légitimité par le fait même de sa création et dans la réalité de son bassin de vie

par la création du Scot du Pays de Nay,

- que la population de bassin de vie du Pays de Nay, de plus de 25000 habitants, correspond à la population souhaitée dans les nouveaux cantons en cours de création,

- qu'un agrandissement du nouveau canton de Nay reste éventuellement possible vers le sud en tenant compte du désir de communes voisines à intégrer la communauté du Pays de Nay, ainsi que la commission départementale de coopération intercommunale en a été saisie, tout en restant en deçà des 30000 habitants,

- que le nouveau contrat territorial du Pays de Nay bientôt signé avec le Conseil Général tient

compte de la réalité de ce bassin de vie,

- que l'actuel redécoupage des cantons est une chance historique de regrouper les deux cantons de Nay séparés lors de leur création,

Demandent que les deux cantons de Nay-Est et de Nay-Ouest soient enfin réunifiés en un même canton de Nay, à l'occasion du nouveau redécoupage des cantons.

Les Maires demandent au Président de la Communauté d'adresser cette motion à Monsieur le Ministre de l'Intérieur, avec copie à Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Conseil Général et Madame la Députée de la deuxième circonscription des Pyrénées-Atlantiques ».

## CET de Bénéjacq

## Début des travaux de réhabilitation

L'ancien CET (Centre Enfouissement Technique) de Bénéjacq et son usine de broyage ont été exploités par le SIVOM puis par la Communauté de communes du Pays de Nay entre 1979 et 2002.

80000 tonnes de déchets ont été enfouies, en majorité des ordures ménagères préalablement broyées sur site.

Les travaux pour la réhabilitation du site ont commencé au mois de janvier 2014.

Ils dureront au minimum 4 mois. Ils comportent différentes phases dont :

- remodelage des déchets
- couverture drainante sur le dôme
- gestion des eaux avec fossés trainants + bassin de rétention étanche équipé d'une vanne et de système de contrôle de la qualité
- gestion des lixiviats (liquides résiduels qui proviennent de la percolation de l'eau à travers les déchets) par la mise en place de la

couverture drainante et du bassin de rétention

- gestion des gaz avec la création d'évents de dégazage
- mise en sécurité du site avec le démantèlement de l'usine de broyage, la réhabilitation des autres bâtiments et la clôture du site.

Le coût des travaux est de 725 000 € TTC.

Les travaux sont subventionnés à hauteur de 30 % par le Conseil Général.

## Quoi de neuf ?

## PÊCHE 2014

Pour l'ouverture de la saison de la pêche cette année, deux nouveaux parcours sont proposés, mis en place à l'automne dernier : un parcours de pêche sportive sur l'Ouzom à Asson, et un parcours de pêche pour les personnes à mobilité réduite sur le Baniou à Baudreix. Cartes de pêche en vente chez les dépositaires du Pays de Nay et à l'Office de Tourisme communautaire à Nay.

## TOTEMS D'ENTRÉES ROUTIÈRES

7 entrées routières (Bordes, Baliros, Pardies-Piétat, Saint-Vincent, Montaut, Bruges, Arbéost) ont été équipées, au mois de mars, d'un mobilier urbain de bienvenue promouvant plusieurs points forts du Pays de Nay : gastronomie, économie, patrimoine, loisirs de pleine nature, et paysages...

## COLLECTE DÉCHETS

## RAPPEL

On ne se rend pas toujours compte de la gêne que peuvent causer nos petits gestes quotidiens, même les plus anodins. Sortir son bac déchets par exemple...

Ainsi, il peut nous arriver, par habitude ou tout simplement sans que l'on s'en aperçoive, de déposer nos bacs individuels (ordures ménagères et tri sélectif) devant notre boîte aux lettres.

A-t-on pensé au facteur ? Il est alors obligé de contourner ou de déplacer le bac...

Voilà une gêne bien inutile et répétée, qui pourrait pourtant être évitée.

Alors merci à tous d'y veiller.



Premiers travaux de débroussaillage/ broyage.

## NAYEO À NE PAS MANQUER : LA NUIT DE L'EAU

Après avoir passé le cap des 113 000 entrées sur l'année 2013, Nayeo fêtera ses 5 ans cette année.

À noter que Nayeo a organisé la Nuit de l'Eau, en partenariat avec l'Unicef, le 22 mars 2014, de 19 heures à minuit.

Au programme : massages, espace détente, baptême de plongée, toboggans, cours d'aquagym, d'aquabike, d'aquajogging, visite

technique, exposition sur l'eau et quizz avec des tarifs de 1 € à 2 €, afin de récolter des fonds pour l'Unicef.

La piscine Nayéo propose également tout au long de l'année des activités telles que l'aquabike et des cours de natation adulte.

Pour les enfants, des activités spécialement conçues leur permettent de se familiariser avec l'eau (bébé nageur et jardin aquatique) ou

encore d'apprendre à nager dès l'âge de 6 ans à l'école de natation.

L'espace détente de Nayeo est également ouvert chaque jour de 10 h à 19 h avec sauna, hammam et jacuzzi.

Enfin, pour l'été, existe le passeport détente valable du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août à 30 € par personne.

## HISTOIRE(S) DE CHEZ NOUS ■ À Bruges, voici 130 ans

# Des précurseurs créèrent l'une des premières Mutuelles de France

*En 1884, à Bruges, sous l'impulsion du maire de l'époque, est créée la Mutuelle Saint-Martin. La référence au Saint du même nom, qui partagea son manteau par solidarité, est manifeste. Car il s'agit bien, via cette Mutuelle, d'une organisation d'entraide solidaire à l'époque où, évidemment, se soigner était hors de portée individuelle.*



Devant le registre des cotisations, ouvert il y a 130 ans, le bureau de l'association Saint-Martin : André Carladous, président, Michel Lagarde vice président, Jean-Bernard Peyhorgue, trésorier, Gérard Arribet, secrétaire, Fernand Poussimour, président d'honneur.

La Mutuelle Saint-Martin fut parmi l'une des premières organisations de ce genre en France. « L'union fait la force », telle était sa fière devise que renforçait encore le symbole choisi : une poignée de main.

Des symboles qui montrent la volonté et le besoin pour les familles, de se constituer la première protection sociale de l'histoire. À cette époque, la France comptait d'ailleurs plus de 4 500 mutuelles, souvent liées à un métier particulier.

Ce n'est pas le cas à Bruges où la majorité des hommes du village étaient adhérents, s'inscrivant lorsqu'ils devenaient conscrits.

La Mutuelle était une force qui comptait. Ses adhérents, fiers d'appartenir à cette organisation solidaire, portaient l'insigne à la boutonnière et allaient en cortège, à l'occasion de la fête patronale, de leur siège social à l'église, derrière leur bannière.

L'an prochain, la Mutuelle Saint-Martin (qui s'est transformée depuis en association, la loi ne lui permettant plus de revendiquer le titre de mutuelle) va fêter ses 130 ans.

### 130 ANS

Ce sera une occasion de plonger encore dans les souvenirs. Le bureau actuel de l'Association conserve pieusement le Grand livre des comptes.

D'une belle écriture, à la plume bien sûr, s'alignent les chiffres des cotisations, témoignage d'une organisation sans faille.

Organisation sans faille, car les membres qui n'avaient pas assisté aux obsèques de l'un des membres étaient pénalisés d'une amende. Il y avait même un « recruteur » chargé d'assurer ce recouvrement.

Tâche qui exigeait de sa part autant d'entraînement physique (il cheminait à pied, de maison en maison) que de résistance. Car ce recouvrement n'empêchait pas que l'on partage le verre de l'amitié. Et comme il y avait beaucoup d'amitié dans les nombreuses maisons visitées, les fins de tournées étaient quelques fois... titubantes.

### UNE LONGUE HISTOIRE

À l'époque, Bruges comptait une population nombreuse, employée aux manufactures locales. La Mutuelle était à la fois un acquis social ainsi qu'une occasion de maintenir le lien entre Brugeois. Certes, il y eut d'autres mutuelles comme « la Prévoyance » (hommes) et « l'Immaculée » qui ne comptait que des femmes. Mais elles eurent, finalement, des existences brèves.

Seule continua la Mutuelle Saint Martin qui résista à tous les bouleversements de la guerre. Ainsi on relève, toujours sur le Grand livre, qu'elle prodigua

des secours durant la période de 14-18. D'ailleurs, jusqu'en 1994, les remboursements des frais pharmaceutiques étaient pris en compte pour 25 %.

### ACTUELLEMENT

Certes le but initial n'est plus le même. Mais l'Association continue de compter 114 membres actifs et 17 membres honoraires.

Ce sont eux qui maintiennent les traditions. L'Assemblée générale a toujours lieu le jour de la Saint-Martin et les adhérents défilent toujours en procession, leur bannière en tête.

Le signe d'une solidarité partagée demeure. Avec « le pain du partage » qui, béni à l'église, est distribué ce jour-là à tous les membres à jour de leur cotisation.

Si l'association Saint-Martin ne rembourse plus évidemment les médicaments, elle participe aujourd'hui, en partie, aux frais d'obsèques de ses membres actifs et offre une plaque souvenir à ses membres honoraires.

De plus, un colis à Noël est offert à tous ses membres de plus de 70 ans.

Ainsi se maintient l'esprit de ces pionniers qui, il y a 130 ans, s'étaient très concrètement organisés autour de cette belle idée simple : l'union fait la force.

**DÉCOUVERTE** ■ À Coarraze

# Au Lycée des Métiers d'art, la main se forme à la beauté

*Un Lycée des métiers d'art ? Surprenant, car y a-t-il encore des débouchés pour ces métiers particuliers ? Eh bien oui !*

*À Coarraze, l'enseignement n'est pas hors de notre siècle. Il prépare vraiment à la vie active, comme le prouve le taux d'emploi des jeunes à leur sortie. Coup d'œil sur ce lycée (presque) comme les autres.*

Le Lycée public des Métiers d'Art Gabriel Haure-Placé aligne quelques particularités qui le différencient de ses homologues. D'abord la nature des deux filières proposées : bois (marqueterie, sculpture ornementale, ébénisterie) et tapisserie décoration (décor et sièges).

Avec, pour finalité, comme le résume un enseignant, « d'apprendre à se servir de ses mains » pour donner forme à la beauté.

Autre particularité : une très forte motivation. Car ces filières ne sont pas celles que les élèves ont empruntées, par défaut, faute de mieux, mais parce qu'ils y voient une chance de se former dans le domaine qu'ils aiment.

**VENUS DE LOIN**

La preuve : ils n'ont pas hésité à venir de loin pour apprendre, dans ce coin du Béarn. De Saint-Gaudens et de Bordeaux pour quelques-uns, alors que, paradoxalement, peu d'élèves viennent du Pays de Nay.

À Coarraze, ils poursuivent le même but : réussir l'un des trois examens (CAP, Bac Pro ou BMA, Brevet des Métiers d'Art) pour disposer des bases solides dans l'une des disciplines enseignées.

Des disciplines qui correspondent à des métiers qui ont de l'avenir dans l'artisanat d'art.

Pourquoi un avenir ? « Parce qu'ils ont appris à se servir de leurs mains » répète Jean-Marie Lucas, proviseur adjoint « et qu'ils ont le sens du travail bien fait. Ça leur permet de répondre aux demandes du marché. Mais aussi de rebondir dans d'autres métiers ».

**CRÉATION ET CONSEIL**

Leur savoir-faire acquis en ébénisterie, marqueterie et tapisserie les destine évidemment d'abord à l'univers pour lequel ils ont été formés : la décoration et les aménagements d'intérieurs (lieux de vie, avions et bateaux de luxe). Métiers qu'ils peuvent exercer sous différentes formes :

artisans d'art, salariés dans des entreprises d'ébénisterie, de voilage, d'agencement.

Autres domaines d'intervention : la création pour répondre à une commande ou la restauration de meubles anciens ou de tapisserie décoration.

Enfin, troisième facette de leur savoir-faire : le conseil pour la clientèle de magasins spécialisés dans la décoration. En la faisant bénéficier de leur véritable expertise et de leur savoir-faire certain.

**L'INDUSTRIE AUSSI**

Ce n'est pas tout. Car, être ainsi habiles de leurs mains leur permet de rebondir en dehors de l'artisanat d'art. Ils sont ainsi tout à fait aptes à s'intégrer parfaitement dans un environnement plus industriel. Leur capacité à combiner et assembler des éléments différents comme dans la marqueterie ou la fabrication de tapisseries peut facilement être transposée. Par exemple dans l'assemblage et la finition des produits haut de gamme (aviation, marine à voile, sellerie, ferronnerie d'art...). Précisons, en outre, que les élèves de Coarraze ne seront pas dépaysés dans ce monde-là. En parallèle du savoir-faire manuel, ils travaillent avec des logiciels 3D de dessin industriel ou sur des logiciels photos.

**L'ART : DES GESTES À APPRENDRE**

Bref, formés au lycée de Coarraze, les voilà armés pour travailler dans la vie active sur les différentes facettes de cet artisanat d'art et du haut de gamme.

« Créer, agencer, restaurer : rien à voir avec l'étincelle de génie. Tous les gestes s'apprennent » assure Alain d'Hervé, proviseur. « Il faut de la persévérance et être motivé ».

**TOUTES GÉNÉRATIONS**

Cette motivation, ils l'ont tous, de 15 à 52 ans ! Car ce mélange



*Dans la filière bois comme dans la filière tapisserie, la formation permet d'acquérir un métier qui peut aussi s'intégrer dans un environnement plus industriel.*



des générations est une autre des caractéristiques du Lycée de Coarraze. Les jeunes en formation y côtoient des adultes qui sont redevenus, pour un temps, eux aussi des élèves.

Ainsi, Frédéric Portefaix, chef de travaux, évoque cette institutrice de 47 ans qui a décidé de se reconverter. Ou ce luthier de 23 ans, exerçant déjà son art qui veut compléter son savoir-faire en tant que sculpteur. Ou

encore cette jeune bordelaise de 17 ans qui souhaite devenir décoratrice d'intérieur.

Quand on vous dit que ce Lycée est vraiment différent des autres !

*Les 4, 5 et 6 avril derniers, les journées Portes ouvertes ont permis aux parents et aux jeunes mais aussi à tout le public intéressé de découvrir les réalisations des élèves et les différentes facettes du Lycée des Métiers d'Art. Et, qui sait, de faire naître des vocations.*



*L'équipe pédagogique : Alain d'Hervé, proviseur et Jean-Marie Lucas, proviseur adjoint, entourant Frédéric Portefaix, chef de travaux.*

**LE LYCÉE DES MÉTIERS D'ART DE COARRAZE** est l'un des lycées spécialisés, comme il en existe un par Académie, axé sur le design, le mobilier, la décoration. Son enseignement est identique à la prestigieuse école parisienne Boule. Créé dans les années 60, au moment où les spécialistes dans les métiers du bois et du meuble étaient recherchés, le Lycée accueille actuellement 185 élèves dont les trois-quarts en internat.

La vie extrascolaire s'organise autour de la Maison des Lycéens qui propose toute une

série d'activités, notamment les mercredis et en soirée. Des stages à l'étranger sont organisés dans le cadre du projet européen Leonardo (Erasmus +).

Parmi les réalisations les plus prestigieuses des élèves du Lycée : les rideaux et tentures du château de Laàs, un médaillier pour le Président du Conseil Régional, la plus grande fresque marquetée du monde (10 m²), la restauration d'une Vierge classée de l'église d'Igon....

**Contact** : 05 59 61 03 21.

[www.tapisserie-mobilier.org](http://www.tapisserie-mobilier.org)

## AVEC PRÈS DE 500 JEUNES LICENCIÉS

# Les clubs de handball d'Asson et de Bordes allient esprit de compétition et bon esprit

À eux deux, ces clubs totalisent près de 500 licenciés, réunissant des joueurs de 5 à 35 ans.

Sur deux territoires différents, ils partagent une même caractéristique: ce sont deux clubs formateurs. Chacun privilégie deux fondamentaux forts: respect et implication. Le tout dans un environnement quasi familial.

Comme le prouvent les titres remportés dans les divers championnats, ce souci de formation ne fait pas oublier la compétition. Mais à Bordes comme à Asson, c'est bien l'accompagnement du jeune dans le développement de sa personnalité qui est au cœur de l'action des dirigeants.

Ceux-ci, comme dans beaucoup d'autres sports, ne comptent ni leurs heures ni leur engagement, qu'il s'agisse de la présence aux matchs durant la saison ou du suivi du budget.

Au cœur de leur motivation: la passion de transmettre une vision du sport qui allie, chez le joueur, bon niveau technique et comportement exemplaire.

## Asson Sports Handball

### Un quinquagénaire qui se porte bien

Avec 270 licenciés pour une population de 2000 habitants, le club affiche une bonne santé pour ses 50 ans d'existence...

Sa règle d'or: « esprit de compétition dans un bon état d'esprit ». Mais cette philosophie implique, pour permettre à tous les jeunes de jouer, qu'en amont, « puissent être formés



entraîneurs, arbitres et dirigeants » résumait Christian Clavaret et Marie Laure Saubatte (notre photo) co-présidents du club depuis 3 saisons. Tous deux anciens joueurs et dirigeants de longue date, ils partagent avec les responsables du club, une même idée-force: impliquer des jeunes du club.

Et pas seulement au niveau de la compétition.

« Nous fonctionnons en établissant un projet d'action du club sur deux ans. Avec un but: faire venir les jeunes garçons et filles pour jouer mais aussi pour leur apprendre à s'impliquer dans leur club ».

Il ne suffit pas de disposer d'adultes bénévoles pour faire fonctionner un club. « Il faut que les jeunes eux-mêmes soient des acteurs. C'est ainsi, que chez nous, une quinzaine des jeunes joueurs, seniors et jeunes arbitrent, encadrent, et même assurent la permanence de la buvette ».

#### LE SENS DU CLUB

Cette osmose entre jeunes et adultes donne du sens à la vie de club. Une vision partagée, indispensable pour assurer ses différents aspects du fonctionnement: de septembre à juin, tous les matchs des week-ends,

les animations (repas), les vide-greniers etc. Le partage des tâches reste la solution durant l'année qui laisse peu de répit.

Ici aussi, on pratique la mutualisation: dans le cadre d'une entente avec Montaut et Bruges les entraîneurs sont mis en commun, de façon à permettre au plus grand nombre de jouer. Toujours ce souci de ne laisser aucun jeune sur le bord de la touche.

#### LES RESSOURCES

Autre préoccupation: l'équilibre du budget à bâtir chaque année. Les ressources proviennent des cotisations, d'une subvention municipale (qui a toujours existé), du comité national du sport, de la vente des calendriers et surtout des partenaires-sponsors, d'Asson et des environs, particulièrement attentifs aux résultats du club. 18 membres du club maintiennent le contact avec la centaine de partenaires fidèles.

Récompense de cette somme d'efforts et de dévouement: voir des gamins heureux et des jeunes qui ont envie de courir pour leur maillot. Voilà 50 ans que ça dure. Et il n'y a pas de raison que cela soit différent pour les 50 ans à venir!

#### • Carte de visite

**Date de création du club:** 1963 pour les garçons, 1967 pour les filles

19 équipes garçons et filles disputant le championnat Nationale 3 pour les seniors garçons et filles, le championnat régional pour les seniors garçons 2 et les moins de 18 ans garçons, les compétitions départementales Excellence pour la plupart des équipes jeunes.



Le groupe des moins de 13 ans garçons: la relève est là.

## Bordes Sport Handball

### Être prêt à monter en nationale

Avec 19 joueurs donnés à l'équipe de France, le club peut s'enorgueillir de voir ainsi récompensés ses efforts en faveur de la formation.

Tout en regrettant de constater, qu'un club de son niveau n'a pas les moyens financiers correspondants pour proposer à ses meilleurs éléments de rester.

Ce qui ne détourne pas le Bordes Handball Sport de ses deux objectifs. D'abord être prêt à monter en Nationale I.

Ensuite maintenir son orientation: la formation. Ce qui explique que 90 % de son effectif vient, en interne, de l'école de hand.

Avec de jeunes pousses prometteuses: si la moyenne d'âge est de 18 ans, l'une des gardiennes d'une équipe n'a que 15 ans et demi.

#### UN CLUB FAMILIAL

Pour autant, la formation ne se limite pas à l'apprentissage des gestes techniques, de la tactique de jeu ou de la maîtrise du ballon.

« Nous sommes un club familial » annonce Olivier Mignot, le président.

« C'est-à-dire qu'on se préoccupe aussi du travail à l'école et des résultats du BAC.

En parallèle, et tout à fait logiquement, on inculque aussi les valeurs du handball: respect de l'arbitre, de l'adversaire.

Et comportement de l'après match exemplaire! ».

Ce n'est pas par hasard si le club refuse du monde, surtout chez les petits. Les parents ont bien compris la dimension éducative proposée par le club.

#### UN BUDGET

Gérer plus de 200 licenciés suppose un bon encadrement.

Mais ici ils ne sont qu'une vingtaine de dirigeants élus, avec un bureau qui est renouvelé tous les ans.

« Question de clarté, de démocratie et d'efficacité dans la gestion ».

L'efficacité, elle est obligatoire notamment pour l'équilibre du budget. Les subventions des collectivités locales ne représentent que 8 % de ce budget de 135000 €/an.

Dont 50000 € pour le seul déplacement des équipes à l'extérieur. D'où la création d'une cellule spéciale pour rester en contact avec les entreprises et sponsors sans qui le club n'existerait pas.

En plus des sponsors, c'est le dynamisme et l'organisation de plusieurs moments festifs autour du club qui permet de récupérer de l'argent grâce à des dirigeants très impliqués et des bénévoles disponibles quand on a besoin d'eux.

L'avenir? Olivier Mignot plaide pour une mutualisation des moyens, notamment à propos des entraîneurs qui pourraient se partager entre plusieurs clubs.

Toujours dans un même objectif: que les clubs puissent continuer d'accueillir des jeunes. Il y va aussi de la survie des structures.

#### • Carte de visite

**Date création du club:** 1970

- Un titre de champion de France National, 2 ans en D2 et maintien au 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> niveau national depuis une quinzaine d'années pour l'équipe fanion.

- Dizaines de titres régionaux et départementaux pour nos équipes de jeunes (entre 3 et 6 titres par saison en moyenne).



L'équipe 1 féminine, saison 2013-2014.